

Réaffectation du site HNE de Couvet

Conférence de presse

Le 1^{er} février 2017, Couvet, site HNE

Déroulement

- **Introduction**

Alain Ribaux, conseiller d'État, chef du DJSC

- **Vision des autorités de Val-de-Travers**

Thierry Michel, conseiller communal

- **Projet de réaffectation du site**

Sandra Jeanneret, directrice des soins, HNE

Vincent Martinez, directeur général, Perce-Neige

- **Conclusion**

M. Laurent Kurth, conseiller d'État, chef du DFS

Introduction

Alain Ribaux

Conseiller d'État, chef du DJSC

Enjeux pour l'État de Neuchâtel



Une promesse tenue



Un partenariat entre acteurs

Enjeux pour l'État de Neuchâtel

Doter l'équipement institutionnel d'un **hébergement adéquat** pour personnes sévèrement cérébrolésées et pour personnes à autonomie restreinte.

Il s'agit d'une **mission de l'Etat**, prévue dans le cadre de la planification de l'offre, conformément à la Loi fédérale sur les institutions destinées à promouvoir l'intégration des personnes invalides.

Vision des autorités de Val-de-Travers

Thierry Michel
Conseiller communal

Une nouvelle plateforme de santé à Couvet

**Conserver un centre
de soins**

**Garantir la
sécurité
sanitaire**



**Maintenir
les emplois**

**Offrir l'accès à la médecine
de 1er recours**

Projet

Sandra Jeanneret

Directrice des soins, HNE

Vincent Martinez

Directeur général, Perce-Neige

Étapes préalables au projet

2012

- HNE accueille 4 personnes cérébrolésées sur le site de La Béroche, faute d'autres solutions d'hébergement

2014

- HNE travaille sur deux mandats liés au site du Val-de-Travers :
 - Mandat centre de diagnostic et de traitement;
 - Mandat d'organisation par étape visant un hôpital de réadaptation
- Discussion avec la Fondation les Perce-Neige quant à l'amélioration de la prise en charge des personnes handicapées dans le milieu hospitalier

2015

- Présentation des deux rapports au Conseil d'Etat et au Grand Conseil qui valide :
 - l'ouverture diurne de la polyclinique du site du Val-de-Travers
 - la fermeture des sites de La Béroche (début 2016) et du CTR du Val-de-Travers (début 2017)
- Présentation d'un rapport à la Santé Publique et au SIAM sur la « réaffectation du site du Val-de-Travers » rédigé par la Fondation les Perce-Neige et HNE

Calendrier de projet

2016

- Printemps, constitution du COPIL
- Le 29 juin 2016, lancement officiel
- Conduite des travaux de groupe entre le 25 août 2016 et le 30 novembre 2016
- Rédaction du rapport 22 novembre au 30 novembre
- Remise rapport provisoire et questions complémentaires 01 décembre
- Rapport final 15 décembre
- Nombre de séances : 50 (durée: entre 1h et 4h)
- Nombres de documents et PV : 158

Objectifs du projet

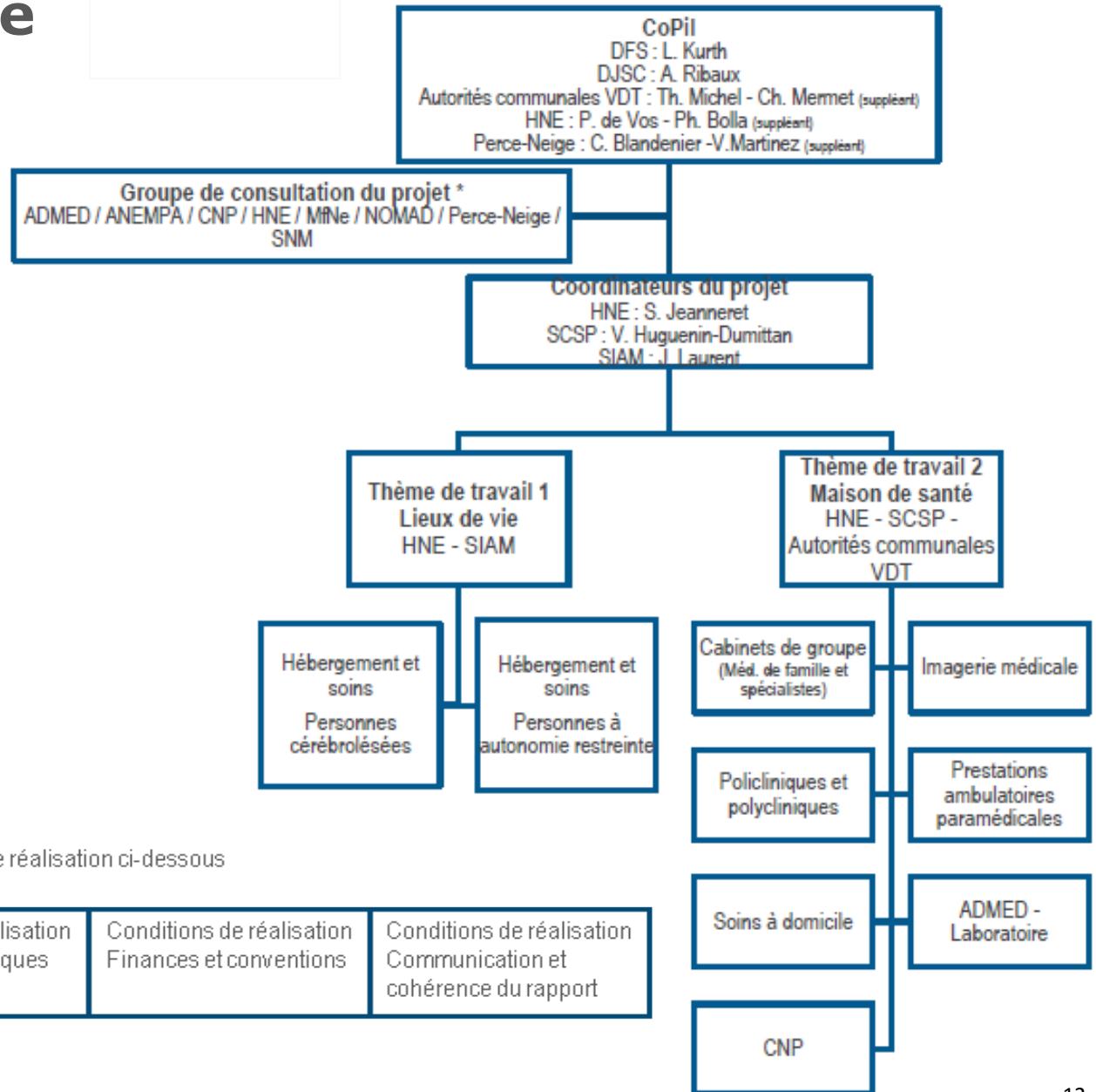
Lieux de vie destiné
aux personnes
cérébrolésées et à
autonomie restreinte

Prestations de santé
à la population de la
région

Maintien des
emplois dans le
Vallon

Lieu de formation
santé-social

Organigramme



La réussite du projet dépend des conditions de réalisation ci-dessous

Conditions de réalisation Architecture et surfaces	Conditions de réalisation Prestations logistiques et administratives	Conditions de réalisation Finances et conventions	Conditions de réalisation Communication et cohérence du rapport
---	---	--	--

Lieux de vie

Personnes cérébrolésées: définition

Etat de communication fonctionnelle

- Capacités de réponse à la demande, verbalisations compréhensibles ou lien significatif entre comportement et stimuli environnementaux

Etat de conscience minimale

- Réactions comportementales conscientes minimales fluctuantes et reproductibles

Etat végétatif (exclu a priori)

- Réactions comportementales réflexes

Lieux de vie personnes cérébrolésées et personnes à autonomie restreinte: public cible

« Personne ayant une atteinte cérébrale et/ou ayant une déficience qui nécessite des soins de manière chroniques, aiguës, des suites de traitement ou une maladie avec un besoin d'encadrement technique ou médical. Sont exclus les patients psychiatriques. »

Lieux de vie fonctionnement

Planification des unités et dotations

- Une unité de 5 lits pour personnes cérébrolésées conscience minimale
- Une unité de 5 lits personnes cérébrolésées altération grave de la conscience
- Une unité de 5 lits pour personnes à autonomie restreinte avec besoin d'un épisode de soins
- Une unité de 5 lits pour personnes déjà institutionnalisées nécessitant des soins techniques

Modalités contractuelles

- Gestion du lieu de vie assumé par les Perce-Neige
- Soins infirmiers sous responsabilité de HNE
- Convention de collaboration entre les Perce-Neige et HNE
- Ergothérapie, physiothérapie, diététique par HNE
- Suivi médical par médecins privés, pour problèmes hospitaliers, suivi par la policlinique
- Reprise des bâtiments par l'Etat dès le 01.01.2018, les PN deviennent locataires

Lieux de vie éléments opérationnels – janvier à avril 2017

Ressources humaines:

- Information aux collaborateurs des nouvelles affectations HNE
- Informations et connaissance avec l'employeur Perce Neige
- Répartition des responsabilités des collaborateurs , supervision, collaboration sur la base des compétences

Travaux et aménagements

- Organisation des aspects pratiques, mobilier, réaménagements et travaux, approvisionnement, restauration, linge etc....

Maison de vie et de santé

Cabinets de groupe

A court terme, l'offre de médecine de proximité est suffisante dans la région grâce aux cabinets de groupes mis en place avec le soutien des collectivités

A moyen terme, la situation risque de changer, sachant que 5 médecins pourraient prendre leur retraite durant les prochaines années

Maison de vie et de santé

Consultations et imagerie médicale

Consultation spécialisées

- Oncologie, orthopédie, cardiologie, rhumatologie...

Imagerie médicale

- Radiologie conventionnelle - Jours ouvrables 08h00 – 18h00, sur appel de 18h00 – 22h00, weekends et jours fériés
- Investissement en 2018 de CHF 250'000.- pour le renouvellement de l'équipement

Maison de vie et de santé Policlinique

Prestations

- Activités ambulatoires éleatives
- Activités ambulatoires sans rendez-vous
- Consultations spécialisées

Maison de vie et de santé

Prestations ambulatoires paramédicales

Les prestations paramédicales ambulatoires proposées par le VDT sont essentiellement composées de prestations d'ergothérapie, physiothérapie et nutrition

Ergothérapie

- Développement de l'activité ambulatoire selon compétences demandés par les médecins traitants (pédiatrie et rééducation de la main)
- Prestations d'ergothérapie aux personnes cérébrolésées et aux personnes à autonomie restreinte

Physiothérapie

- Développement de l'activité ambulatoire en complémentarité à l'offre privé du vallon (installation récente d'un cabinet de groupe de physios)
- Prestations d'ergothérapie aux personnes cérébrolésées et aux personnes à autonomie restreinte

Nutrition

- Développement de l'activité ambulatoire, évaluations des risques nutritionnels et suivi nutritionnels de patients
- Prestations d'ergothérapie aux personnes cérébrolésées et aux personnes à autonomie restreinte

Maison de vie et de santé CNP

CNP souhaite centraliser ses prestations ambulatoires du vallon sur un seul site

- Consultations de pédopsychiatrie
- Consultations de psychiatrie adulte
- Consultations de psychiatrie de l'âge avancé

Collaboration

- Lien avec la policlinique
- Lien avec les Perce-Neige
- Lien avec HNE, dans le plan stratégique des consultations de psychiatrie sont disponibles sur les trois policliniques
- Pour des espace d'échanges professionnels (par équipe de liaison pour le domaine du handicap et des lieux de vie) pour les professionnels de santé, discussion de problématiques communes, colloque de formation continue (intérêt par exemple pour la formation des médecins)

Espace

- Actuellement le CNP n'est pas présent sur le site de VDT.

Calendrier

Année	Mois	Sujet
2016	1 ^{er} décembre	Remise rapport au COPIL et dernières questions
2016	15 décembre	Remise du rapport final
2017	Janvier	Validation et information
2017	Avril	Fin de l'activité de réadaptation
2017	Mai	Mise en œuvre

Conclusion

Laurent Kurth

Conseiller d'État, chef du DFS

UN SEUL RÉSEAU SANITAIRE CANTONAL



PRÉVENTION



HÔPITAUX



URGENCES



**MÉDECINE DE
PREMIER RECOURS**



**SÉJOURS ET
SOINS DES ÂÎNÉS**



**MA SANTÉ
CONNECTÉE**

HNE – Demain : un réseau de 3 polycliniques renforcées et deux centres de compétences cantonaux

La Chaux-de-Fonds

Une polyclinique est ouverte 24h/24 et sert de porte d'entrée à l'hôpital.

Un centre regroupe toutes les filières et prestations de réadaptation sur un site dédié.



Val-de-Travers

Une polyclinique prend en charge les patients et sert de porte d'entrée à l'hôpital.



Pourtalès

Une polyclinique est ouverte 24h/24 et sert de porte d'entrée à l'hôpital.




Un centre regroupe toutes les prestations hospitalières de soins aigus sur un site dédié.



HNE-Demain

Disponible sous www.ne.ch/HNEdemain

Phase transitoire (réadaptation)

Site	Aujourd'hui		Dès changement de mission du site du Val-de-Travers en 2017 et jusqu'en 2022
Le Locle Centre de traitement et de réadaptation 	Unités de soins de réadaptation Filière gériatrique 40 lits au total Policlinique médico-chirurgicale Prestations médico-techniques, de laboratoire et de radiologie	<p>Objectif</p> <p>Développement des filières de réadaptation ST-Reha 2018</p> <p><small>Sous réserve d'ajustements ou de réorganisations liés à l'activité, aux taux d'occupation, à la durée de séjour, au recrutement et aux exigences d'une meilleure efficacité</small></p>	Unités de soins de réadaptation Filières gériatrique et musculo-squelettique 60 lits au total Policlinique médico-chirurgicale Prestations médico-techniques, de laboratoire et de radiologie
Val-de-Ruz Centre de traitement et de réadaptation 	Unité de soins de réadaptation Unité de soins de médecine physique 40 lits au total Policlinique médico-chirurgicale et consultations spécialisées, dont médecine du sport Prestations médico-techniques, de laboratoire et de radiologie		Unités de soins de réadaptation Filières neurologique et médecine interne – oncologie 51 lits au total Policlinique médico-chirurgicale et consultations spécialisées, dont médecine du sport Prestations médico-techniques, de laboratoire et de radiologie
Val-de-Travers Centre de traitement et de réadaptation 	Unité de soins de réadaptation 24 lits Accueil de patients cérébrolésés sévères Policlinique médico-chirurgicale 24h/24, SMUR Consultations spécialisées et d'oncologie ambulatoire Prestations médico-techniques, de laboratoire et de radiologie Cabinet médical privé de groupe (généralistes et pédiatre)		<p>Le site hospitalier devient une maison de santé</p>

Coûts

Prestations	Financement
Consultations de psychiatrie	Tarif TARMED
Policlinique HNE	Tarif TARMED et <i>PIG</i>
Hébergements et Soins aux personnes autonomes restreintes	Coûts journaliers inférieurs ou équivalents à l'organisation actuelle
Laboratoire	Tarif TARMED
Consultations spécialisées et prestations paramédicales	Tarif TARMED
Hébergement et soins aux personnes cérébrolésées	Coûts journaliers inférieurs ou équivalents à l'organisation actuelle

Revenir 15 ans en arrière ou construire les 30 prochaines années ?

L'initiative

HNE-demain

Ramène le canton avant la création de l'HNE et à des hôpitaux indépendants

Consolide la situation de l'hôpital cantonal dans le contexte actuel et futur

Ne dit rien de l'organisation dans les régions

Garantit la proximité et la sécurité des soins dans tout le canton

Rouvre un nouveau débat sur l'organisation hospitalière

Clarifie rapidement et durablement l'avenir de l'HNE

**La Maison de vie et de santé du Val-de-Travers:
un projet concret**

Plus d'informations sur
www.ne.ch/HNEdemain